

Rapporteur : **Monsieur Jean-Pierre ABELIN**

**OBJET :** 400 ans du pont Henri IV – 13 au 20 septembre 2009 – Partenariat avec les entreprises

Mesdames, Messieurs,

*Avec la commémoration du 400ème anniversaire du Pont Henri IV du 13 au 20 septembre 2009, Châtelleraut souhaite renouer avec la tradition festive de la ville en créant un événement exceptionnel, convivial et populaire.*

*Cette manifestation gratuite aura la caractéristique particulière de susciter les talents et l'investissement des associations et des châtelleraudais afin qu'ils soient les acteurs principaux de la fête.*

*Dans le cadre de cette manifestation, la ville de Châtelleraut pourra être amenée à contracter des conventions de partenariat avec des entreprises.*

\* \* \* \* \*

**CONSIDERANT** que deux types de partenariat sont prévus :

- partenariats basés sur un apport financier,
- partenariats basés sur des prestations valorisées,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'autoriser le maire à signer toutes les conventions de partenariat contractées dans le cadre de la manifestation « 400<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU PONT HENRI IV ».

Le montant des recettes correspondantes sera imputé sur la ligne budgétaire 023 / 778 / 1100

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire  
Par le Maire de la Ville de Châtelleraut  
Transmis à la sous préfecture  
Le 21 juillet 2009  
Publié en mairie, le 16 juillet 2009

Pour ampliation,  
Pour le Maire et par délégation,  
Le directeur général des services  
Hugues CLEPKENS